

ANNEXE .RUHR - CONDITIONS PARTICULIERES POUR L'EXTENSION .RUHR

version n° 1.1 du 31 août 2022

En complément des [Contrat d'enregistrement de noms de domaine](#) chez Gandi, l'enregistrement et l'utilisation d'un nom de domaine en .RUHR supposent l'acceptation et le respect des présentes conditions particulières.

L'ensemble des informations légales et contractuelles de Gandi sont accessibles en permanence à partir de la page d'accueil de [Notre site internet](#). Les termes commençant avec une majuscule ont la signification qui leur a été donnée dans les [Contrat d'enregistrement de noms de domaine](#), notamment, « Vous » désigne le propriétaire du nom de domaine, et « Nous » désigne Gandi.

Article .RUHR.1. Organisation du nommage

.RUHR est une extension générique pour la région de la Ruhr en Allemagne.

Les différents intervenants dans l'organisation du nommage pour le .RUHR sont :

- Autorité de tutelle :
ICANN : <http://www.icann.org>
- Registre :
Dot Saarland : <https://nic.saarland/en>
- Operateur technique :
Centralnic : <https://www.centralnicgroup.com/>
- Registrar :
Gandi : <http://gandi.net>

Vous pouvez consulter les informations et règles spécifiques de chaque intervenant en cliquant sur les liens correspondants.

Article .RUHR.2. Politique d'enregistrement

En sollicitant l'enregistrement d'un nom de domaine en .RUHR Vous reconnaissez avoir pris connaissance et Vous engagez à Vous soumettre sans réserve à l'ensemble des règles et conditions d'enregistrement spécifiques au .RUHR, définies par l'ICANN et Dot Saarland, consultables aux adresses suivantes :

- Règles d'enregistrement :
https://www.dot.ruhr/wp-content/uploads/2018/05/20131121_domain_name_registration_policy_en.pdf (version anglaise)
https://www.dot.ruhr/wp-content/uploads/2018/05/20131121_domain_name_registration_policy.pdf (version allemande)
- Politique d'utilisation :
https://www.dot.ruhr/wp-content/uploads/2018/05/20131121_acceptable_use_policy_en.pdf (version anglaise)
https://www.dot.ruhr/wp-content/uploads/2018/05/20131121_acceptable_use_policy.pdf (version allemande)
- Politique de traitement des données personnelles :
https://www.dot.ruhr/wp-content/uploads/2018/05/20131121_whois_policy_en.pdf (version anglaise)
https://www.dot.ruhr/wp-content/uploads/2018/05/20131121_whois_policy.pdf (version allemande)
- Politique de résolution des litiges applicable aux cas d'abuse :
https://www.dot.ruhr/wp-content/uploads/2018/05/20131121_rapid_takedown_policy_en-1.pdf (version anglaise)
https://www.dot.ruhr/wp-content/uploads/2018/05/20131121_rapid_takedown_policy-1.pdf (version allemande)
- Politiques de l'ICANN :
<http://www.icann.org/en/general/consensus-policies.htm>

En application de Notre contrat d'accréditation avec le Registre, Vous reconnaissez que seules les versions en Allemand des règles du Registre mentionnées ci-avant font foi.

Ces documents contractuels, que Vous reconnaissez avoir lus et acceptés via Notre Interface, Vous lient au Registre du .RUHR. Les présentes conditions particulières ne se substituent pas à ces règles, qui y sont intégrées par renvoi, et s'imposent à Nous comme à Vous.

Le Registre est un tiers bénéficiaire au présent contrat autorisé à faire valoir les droits qui lui sont conférés par le présent contrat. Les droits de tiers bénéficiaire du Registre perdurent après la fin du présent contrat.

Le contrat entre l'ICANN et le Registre du .RUHR est disponible à l'adresse suivante:

<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/ruhr>

Article .RUHR.3. Conditions particulières

Nos conditions particulières sont disponibles sur :

<http://www.gandi.net/domain/ruhr/info>

Les .RUHR sont ouverts à tous. **Cependant le contact administratif doit être une personne physique ayant une adresse en Allemagne.**

Article .RUHR.4. Termes réservés et noms de domaine premium

Certains termes sont réservés ou interdits à l'enregistrement :

- règles d'enregistrement (2. Reserved and blocked domains, premium names) :
https://www.dot.ruhr/wp-content/uploads/2018/05/20131121_domain_name_registration_policy_en.pdf
- contrat entre l'ICANN et le Registre (specification 5. schedule of reserved names) :
<http://www.icann.org/en/about/agreements/registries/ruhr>
- les noms de domaine commençant par deux caractères suivis de deux tirets ainsi que les noms de domaine commençant ou finissant par un tiret sont interdits.

Article .RUHR.5. Durée d'enregistrement

La durée d'enregistrement est de 1 à 10 ans. Pour éviter la désactivation d'un domaine, le renouvellement doit être payé et effectué **avant la date d'Expiration**.

Article .RUHR.6. Tarifs

Nos grilles de prix sont consultables sur :

<https://www.gandi.net/domain/price/detail/ruhr>

Article .RUHR.7. Données personnelles

Vous consentez à la collecte, l'utilisation, la copie, la distribution, la

publication, notamment dans la base de données [Whois](#) publique du Registre si applicable, la modification et à tout autre traitement de Vos données personnelles par le Registre, son opérateur technique et leurs mandataires et agents ayant pour finalité la fourniture des services de Registre tels que définis dans le contrat entre le Registre et l'ICANN et conformément à la politique de traitement des données personnelles du Registre.

Article .RUHR.8. Règlement des litiges

Le Registre a adopté les politiques de résolution des litiges UDRP (Uniform Dispute Resolution Policy) et URS (Uniform Rapid Suspension System) de l'ICANN pour les noms de domaine en .RUHR, aux lesquelles Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve.

Les textes régissant l'UDRP sont accessibles aux adresses suivantes :

- Règlements ICANN concernant les litiges : <http://www.icann.org/udrp>
- Explications sur l'UDRP : <http://www.icann.org/en/udrp/udrp.htm>
- Principes Directeurs UDRP : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/policy.htm>
- Règles d'application : <http://www.icann.org/dndr/udrp/uniform-rules.htm>
- Organismes régulateurs : <http://www.icann.org/en/dndr/udrp/approved-providers.htm>

Les textes régissant l'URS sont accessibles à l'adresse suivante : <http://newgtlds.icann.org/en/applicants/urs>

Le Registre a également établi une procédure applicable aux cas d'abuse à laquelle Vous acceptez de Vous soumettre sans réserve : https://www.dot.ruhr/wp-content/uploads/2018/05/20131121_rapid_takedown_policy_en-1.pdf

Article .RUHR.9. Transfert (changement de Registrar)

La demande de transfert entrant s'initie via Notre Interface. Avant toute demande, assurez-Vous que :

- Vous avez bien fourni le code d'autorisation associé au nom de domaine concerné. Vous trouverez ce code chez Votre Registrar actuel, via le compte propriétaire ou le contact administratif ;
- Votre nom de domaine n'a pas un statut TransferProhibited ;
- Votre nom de domaine n'expire pas prochainement (Nous Vous conseillons d'initier la demande au moins 1 mois avant Expiration) ;
- Votre nom de domaine a été initialement enregistré depuis plus de 60 jours ;
- Votre nom de domaine n'a pas été transféré au cours des 60 derniers jours.

Le transfert effectif est soumis à validation (par email).

Lorsque le transfert est terminé avec succès, une année est automatiquement ajoutée à sa précédente date d'expiration.

Article .RUHR.10. Changement de propriétaire

Le changement de propriétaire s'effectue en ligne depuis Notre Interface. Pour être effectif il est soumis à validation des deux parties par email.

Le changement de propriétaire d'un nom de domaine ne modifie pas la date d'expiration du domaine.

Article .RUHR.11. Processus de destruction

À expiration du nom de domaine, Nous faisons précéder la procédure de destruction d'une période de suspension (Hold) de 45 jours calendaires, pendant laquelle tous les services techniques éventuellement associés au nom de domaine sont désactivés. Le renouvellement tardif selon les tarifs classiques est possible pendant cette période.

Ensuite le domaine passe en statut "RedemptionPeriod", pour une période de 30 jours, pendant laquelle la seule action possible est la restauration du domaine, selon les conditions décrites sur Notre Site web et/ou communiquées par Notre service clients.

Faute de renouvellement ou de restauration dans ces délais, le Registre place le domaine en statut « Pending Delete » pour quelques jours, et détruit ensuite le domaine, qui redevient disponible à l'enregistrement selon la règle du « premier arrivé premier servi ».

Article .RUHR.12. Obligations du titulaire

Vous Vous engagez à fournir et maintenir des données personnelles fiables, exactes et à jour, à défaut le Registre peut détruire Votre nom de domaine.

Vous reconnaissez et acceptez que toute distribution de logiciels malveillants, utilisation de « botnets » à des fins malveillantes, « phishing », actes de piratage, violation des droits de marque ou des droits d'auteur, pratiques frauduleuses ou trompeuses, contrefaçon ou toute autre activité contraire à la loi sont expressément interdits. A défaut Vous Vous exposez à la suspension de Votre nom de domaine, outre une condamnation au bénéfice de tous tiers lésés envers lesquels Votre responsabilité sera directement et pleinement engagée du fait des préjudices causés, ainsi qu'à l'application des sanctions prévues par les textes en vigueur.

Vous Vous engagez à indemniser, défendre et dégager de toute responsabilité le Registre et ses sous-traitants ainsi que leurs directeurs, administrateurs, employés, agents et affiliés contre tous recours, plaintes, demandes, actions, dommages-intérêts, coûts, dépenses y compris les honoraires raisonnables des conseils et avocats, découlant ou en relation avec l'enregistrement de Votre nom de domaine. Cette obligation d'indemnisation perdure après la fin du présent contrat pour quelque cause que ce soit.

Article .RUHR.13. Droits du registre

Vous reconnaissez et acceptez que le Registre se réserve le droit de refuser, annuler ou transférer tout enregistrement ou transaction, ou placer tout nom de domaine en statut de blocage (« hold »), suspension (« hold ») ou tout autre statut similaire, si il le juge nécessaire, à sa seule et entière discrétion :

- afin d'appliquer les règles et politiques du Registre et/ou de l'ICANN en vigueur ainsi que leurs amendements ultérieurs ;
- dont les informations ne sont pas fiables, exactes et à jour ou n'ont pas été mises à jour ou corrigées conformément aux règles et politiques du Registre et de l'ICANN ;
- en raison de la violation du présent contrat ou des règles établies par le Registre ou l'ICANN ;
- afin de protéger l'intégrité et la stabilité du Registre ou du système des noms de domaine ;
- en application des lois et règlements en vigueur, d'une demande d'une autorité compétente, ou en application d'une décision d'une autorité judiciaire ou administrative compétente ou d'une instance de résolution alternative des litiges telle qu'établie par le Registre et l'ICANN pour l'arbitrage et la médiation des différends ;
- afin d'établir, revendiquer ou défendre les droits du Registre ou d'un tiers, ou d'éviter toute responsabilité civile ou pénale, réelle ou potentielle du Registre, ses sociétés affiliées, filiales, cocontractants, administrateurs, directeurs, représentants, employés ou actionnaires, ou résultant de dommages causés à ces personnes ;
- pour corriger des erreurs liées à l'enregistrement d'un nom de domaine faites par le Registre et/ou tout Registrar ;
- conformément aux conditions générales et contrats du Registre.

Le Registre est également autorisé à placer Votre nom de domaine en statut « lock », « hold » ou tout autre statut similaire si Votre nom de domaine fait l'objet d'un litige pendant.

-fin de l'annexe .RUHR-